

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### Téléphonie mobile : Démantèlement d'un réseau frauduleux dans la capitale congolaise

*Brazzaville, le 23 octobre 2018* : Une équipe d'agents techniques assermentés de l'ARPCE et les services de Gendarmerie Nationale ont précédé, vendredi 19 octobre 2018 à Brazzaville, au démantèlement d'un réseau frauduleux de la téléphonie mobile qui opérait dans le quartier de Nkombo, puis à l'interpellation des présumés fraudeurs. Il s'agit de deux hommes et deux femmes, tous de nationalité congolaise, parmi lesquels deux agents de la société Congo Télécoms.

Un Sim box de 16 ports, un Modem ZTE et un autre Huawei de Congo Télécoms, un stabilisateur, 3 téléphones portables et un ordinateur portable, sont, entre autres, les outils saisis par la Gendarmerie. Selon les experts de l'ARPCE, les opérations de localisation du site des fraudeurs et de démantèlement de leur réseau s'est déroulé en trois jours.

« Grace à nos appareils, nous faisons une veille minutieuse sur l'ensemble du trafic téléphonique, sur l'ensemble du territoire national. Ces équipements pour lesquels le Régulateur investit des moyens colossaux, nous permettent de détecter de manière précise, la localisation des réseaux frauduleux qui détournent le trafic téléphonique à des fins financiers. », a indiqué le Directeur des Réseaux et services de Communication Electroniques par Intérim de l'ARPCE, Marc SAKALA, tout en rappelant que « tenant compte de la conjoncture économique du pays, il est plus qu'impérieux pour l'ARPCE d'assurer le suivi et le contrôle du trafic téléphonique qui figurent parmi les missions régaliennes de l'institution, car cela contribue à préserver les recettes de l'Etat ». Il faut aussi souligner que ce démantèlement à Brazzaville intervient juste quelques semaines après celui d'un autre réseau frauduleux à Pointe-Noire constitué des sujets étrangers et congolais.

En effet, ces opérations de démantèlement rentrent dans le cadre du travail ordinaire de l'ARPCE, qui a pour entre autres missions : protéger et garantir à la fois les intérêts de l'Etat, des usagers et des opérateurs. « Dans le cas d'espèce, les victimes sont les opérateurs de téléphonie mobile et l'Etat congolais ; ce genre de fraudes leur imposent des manques à gagner qui se chiffrent en millions de francs CFA », explique M. Marc SAKALA. Il faut rappeler qu'une minute d'appel international revient à 170 francs. Et il arrive que ces fraudeurs totalisent jusqu'à des milliers de minutes d'appels.

Soulignons que lorsqu'un appel international tombe sur un réseau local, le carrier (le transporteur d'appel) paye un droit à l'opérateur local, qui termine cet appel. Les fraudeurs, à l'aide des appareils appropriés, notamment des Sim Box, interceptent ces appels et les font suivre via des numéros locaux. L'opérateur auquel est abonné le destinataire dudit appel le traite comme un appel local. Cela fait que le dû à verser à l'opérateur par le transporteur d'appels est capté par les fraudeurs.

Le Directeur des Affaires Juridiques et Internationales de l'ARPCE, M. Jean Celestin ENDOKE, assure, pour sa part, que la Gendarmerie poursuit ses investigations afin d'interpeller toutes les personnes impliquées dans cette affaire. « La Gendarmerie nous a promis que tout individu impliqué sera mis hors d'état de nuire. Elle s'assurera à ce qu'il soit pénalisé de manière proportionnelle aux préjudices causés au secteur des Communications Electroniques au Congo.

La résurgence des réseaux téléphoniques frauduleux relance au niveau de l'ARPCE, en sa qualité de gendarme du secteur, la nécessité de l'identification au préalable de tout acquéreur de carte SIM par les vendeurs et revendeurs des opérateurs de téléphonie mobile. « 21 cartes SIM de l'opérateur MTN activées mais non identifiées ont été trouvées auprès de ces fraudeurs », précise M. Marc SAKALA.

Pour plus d'informations, veuillez appeler aux numéros suivants :

Tél. (+242) 06 675 9494 - 05 510 72 72 - Mail: [contact@arpce.cg](mailto:contact@arpce.cg) Site-web: [www.arpce.cg](http://www.arpce.cg) - Facebook: arpce congo

**A propos de l'ARPCE :** Bras institutionnel du Gouvernement en matière de régulation des Postes et Communications Electroniques, l'ARPCE a la délicate mission de protéger à la fois les intérêts de l'Etat, des consommateurs et des prestataires dans les secteurs régulés.